

40	11/03/2021	BE 0831.214.279	42	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21074.00329	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **BDO DISTRIBUTION**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Zénobe Gramme

N°: 46

Boîte:

Code postal: 1300

Commune: Wavre

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0831.214.279

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

01-02-2016

COMPTE ANNUEL EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

02-02-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-04-2019

au

31-03-2020

Exercice précédent du

01-04-2018

au

31-03-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

N°	BE 0831.214.279		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**MOUVET** Sarah

Rue du Fond des Roux 12  
1435 Mont-Saint-Guibert  
BELGIQUE

Début de mandat: 07-01-2016

Président du Conseil d'Administration

**MOXHET** Bernard

Rue du Fond des Roux (Hév.) 12  
1435 Mont-Saint-Guibert  
BELGIQUE

Administrateur gérant

**MOXHET** Damien

Montagne du godru 47  
1300 Wavre  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-08-2018

Président du Conseil d'Administration

**SRL DELVAUX ASSOCIES, REVISEURS D'ENTREPRISES** (B00864)

BE 0548.694.950  
Chaussée de Louvain 428 bte 1  
1380 Lasne  
BELGIQUE

Début de mandat: 30-08-2019

Fin de mandat: 30-08-2022

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par:

**DELFORGE** Cheryl (A02569)

Chaussée de Louvain 428 bte 1  
1380 Lasne  
BELGIQUE

N°	BE 0831.214.279		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>SOCOFIDEX</b> BE 0831.487.859 Chaussée de Tournai 54 7520 Templeuve BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par  <b>SOENS Matthieu</b>	2238413F10	B

\* Mention facultative.

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>841.372</b>	<b>1.151.165</b>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	<b>25.996</b>	<b>71.398</b>
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	<b>815.106</b>	<b>1.079.497</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	54.842	153.583
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	760.264	925.914
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>270</b>	<b>270</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	270	270
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	270	270
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>4.668.785</b>	<b>3.889.586</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>2.803.372</b>	<b>2.946.874</b>
Stocks		30/36	2.803.372	2.946.874
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	2.742.488	2.908.903
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	60.884	37.972
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>1.257.643</b>	<b>359.177</b>
Créances commerciales		40	862.989	352.723
Autres créances		41	394.654	6.454
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>514.314</b>	<b>429.725</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>93.456</b>	<b>153.810</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>5.510.157</b>	<b>5.040.751</b>

N°	BE 0831.214.279		C-cap 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>	6.7.1	10/15	<b>461.649</b>	<b>1.264.445</b>
Capital		10/11	<b>1.360.000</b>	<b>1.360.000</b>
Capital souscrit		10	1.360.000	1.360.000
Capital non appelé		100	1.360.000	1.360.000
En dehors du capital		101		
Primes d'émission		11		
Autres		1100/10		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		1109/19		
<b>Réserves</b>		12		
Réserves indisponibles		13	<b>6.102</b>	<b>6.102</b>
Réserve légale		130/1	6.000	6.000
Réserves statutairement indisponibles		130	6.000	6.000
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132	102	102
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	133		
<b>Subsides en capital</b>		14	<b>-904.453</b>	<b>-101.657</b>
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		15		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		19		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		16	<b>10.000</b>	<b>0</b>
Pensions et obligations similaires		160/5	<b>10.000</b>	<b>0</b>
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	10.000	0
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>5.038.508</b>	<b>3.776.305</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>583.360</b>	<b>589.160</b>
Dettes financières		170/4	583.360	589.160
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	583.360	589.160
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>4.440.606</b>	<b>3.141.354</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	152.918	268.070
Dettes financières		43	250.000	0
Etablissements de crédit		430/8	250.000	0
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.974.227	2.055.095
Fournisseurs		440/4	2.974.227	2.055.095
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	605.346	350.422
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	458.116	467.768
Impôts		450/3	98.258	136.718
Rémunérations et charges sociales		454/9	359.858	331.050
Autres dettes		47/48		
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>14.542</b>	<b>45.792</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>5.510.157</b>	<b>5.040.751</b>

N°	BE 0831.214.279		C-cap 4
----	-----------------	--	---------

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>				
Chiffre d'affaires	6.10	70/76A	<b>14.736.433</b>	<b>15.194.881</b>
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		70	14.445.613	15.042.371
Production immobilisée		71		
Autres produits d'exploitation	6.10	72		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	74	290.820	145.009
		76A	0	7.502
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>15.442.061</b>	<b>15.064.901</b>
Approvisionnements et marchandises		60	7.554.774	8.180.122
Achats		600/8	7.388.360	8.583.689
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	166.414	-403.567
Services et biens divers		61	4.361.627	3.310.363
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	2.666.323	2.917.976
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	508.865	425.014
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	10.000	0
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	269.307	226.141
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	71.165	5.287
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)(-)	9901	<b>-705.628</b>	<b>129.980</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>9.623</b>	<b>14.746</b>
Produits financiers récurrents		75	9.623	14.746
Produits des immobilisations financières		750	1	1
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	9.623	14.745
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>105.289</b>	<b>107.624</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	105.289	107.624
Charges des dettes		650	81.261	76.502
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	24.028	31.123
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)(-)	9903	<b>-801.294</b>	<b>37.102</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)(-)	67/77	<b>1.502</b>	<b>1.567</b>
Impôts		670/3	1.502	1.567
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)(-)	9904	<b>-802.796</b>	<b>35.535</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)(-)	9905	<b>-802.796</b>	<b>35.535</b>

N°	BE 0831.214.279		C-cap 5
----	-----------------	--	---------

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	(+)/(−)	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>		9906	<b>-904.453</b>	<b>-101.657</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	-802.796	35.535
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(−)	14P	-101.657	-137.192
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(−)	14	<b>-904.453</b>	<b>-101.657</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8052P	XXXXXXXXXX	<b>253.430</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectionnates	8032	235.740	
Transferts d'une rubrique à une autre	8042		
	8052	<b>17.690</b>	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8122P	XXXXXXXXXX	<b>234.028</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8072	0	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectionnates	8102	216.338	
Transférés d'une rubrique à une autre	8112		
	8122	<b>17.690</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	211	<b>0</b>	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.2.4
----	-----------------	--	-------------

**GOODWILL**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectionstions

 Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectionstions

 Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)
**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	<b>664.500</b>
8023		
8033		
8043		
8053	<b>664.500</b>	
8123P	XXXXXXXXXX	<b>612.504</b>
8073	26.000	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	<b>638.504</b>	
212	<b>25.996</b>	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.3.3
----	-----------------	--	-------------

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>				
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8193P	XXXXXXXXXX	<b>521.917</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	(+)(-)	8163	5.600	
Cessions et désaffectionnements		8173	154.103	
Transferts d'une rubrique à une autre		8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8193	<b>373.413</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8323P	XXXXXXXXXX	<b>368.334</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actés		8273	70.450	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectionnements		8303	120.212	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8323	<b>318.572</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>		24		<b>54.842</b>

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.3.5
----	-----------------	--	-------------

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectionnements

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectionnements

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	<b>2.120.338</b>
8165	241.984	
8175	5.400	
8185		
8195	<b>2.356.922</b>	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	<b>1.194.424</b>
8275	406.446	
8285		
8295		
8305	4.212	
8315		
8325	<b>1.596.658</b>	
26	<b>760.264</b>	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.4.3
----	-----------------	--	-------------

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8383	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8443	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8513	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)(-)	8543	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	284		
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	XXXXXXXXXX	<b>270</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)(-)	8623	
Autres	(+)(-)	8633	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8		<b>270</b>
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.6
----	-----------------	--	-----------

## PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

### AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

#### Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

#### Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

#### Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

#### Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

### COMPTES DE RÉGULARISATION

#### Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

490001 Charges à ventiler sur l'exercice

491000 Produits acquis

Exercice
92.335
1.121

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice  
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	
100	1.360.000	1.360.000

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.360.000	1.180
8702	XXXXXXXXXX	1.180
8703	XXXXXXXXXX	0

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
Capital appelé, non versé  
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		
8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
Détenues par ses filiales  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
**Engagement d'émission d'actions**  
Suite à l'exercice de droits de conversion  
Montant des emprunts convertibles en cours  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
Suite à l'exercice de droits de souscription  
Nombre de droits de souscription en circulation  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
Nombre de parts  
Nombre de voix qui y sont attachées  
Ventilation par actionnaire  
Nombre de parts détenues par la société elle-même  
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

### VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

#### Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	152.918
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	152.918
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	42	<b>152.918</b>

#### Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	583.360
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	583.360
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	<b>583.360</b>

#### Dettes ayant plus de 5 ans à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	

### DETTES GARANTIES

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	777.713
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	777.713
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	9062	<b>777.713</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	96.756
Dettes fiscales estimées	450	1.502
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	9076	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9077	359.858
Autres dettes salariales et sociales		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.10
----	-----------------	--	------------

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
Commerce de détail de mobilier de maison en magasin spécialisé		14.445.613	15.042.371
Ventilation par marché géographique			
Belgique		14.445.613	15.042.371
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	32.663	58.880
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture	9086	65	86
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	76,1	81
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	116.688	125.486
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.073.291	2.208.321
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	454.436	490.024
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	138.596	219.630
Pensions de retraite et de survie	624		
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+/-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	10.000	0
Utilisations et reprises	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	219.916	221.734
Autres	641/8	49.391	4.407
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096	0	0
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0	9,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	23.861	14.110
Frais pour la société	617	563.418	348.441

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.12
----	-----------------	--	------------

## PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>			
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>			
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	76	<b>0</b>	<b>7.502</b>
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	76A	<b>0</b>	<b>7.502</b>
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7620		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7630	0	7.502
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Autres produits d'exploitation non récurrents	76B		
Autres produits d'exploitation non récurrents	761		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7621		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7631		
Autres produits d'exploitation non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>			
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>			
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	66	<b>71.165</b>	<b>5.287</b>
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	66A	<b>71.165</b>	<b>5.287</b>
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6620		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6630	0	814
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	664/7	71.165	4.473
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	66B		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	661		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6621		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6631		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	668		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		
<b>Charges financières non récurrentes</b>			
Réductions de valeur sur immobilisations financières			
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)			
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières			
Autres charges financières non récurrentes			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)			

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.13
----	-----------------	--	------------

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises fiscalement

Codes	Exercice
9134	1.502
9135	1.502
9136	
9137	
9138	0
9139	
9140	
	91.289

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)  
Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.027.769	2.465.479
9146	3.554.189	3.918.890
9147	247.003	310.837
9148		

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### **GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société 9149
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société 9150
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société 9151
- 9153

### **GARANTIES RÉELLES**

#### **Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés 91611
- Montant de l'inscription 91621
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat 91631

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement 91711
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat 91721

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grevés 91811
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91821

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

- Le montant des actifs en cause 91911
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91921

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu 92011
- Le montant du prix non payé 92021

#### **Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés 91612
- Montant de l'inscription 91622
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat 91632

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement 91712
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat 91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grevés 91812
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

- Le montant des actifs en cause 91912
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91922

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu 92012
- Le montant du prix non payé 92022

### **BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

### **ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Codes	Exercice

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

## ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

### MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

## ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

## MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

## RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

## PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Code	Exercice
9220	

## NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

## ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

Exercice

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)**

Mandats fonds de commerce

Existence d'une lettre de confort datée du 31/08/2020

Exercice

220.000
0

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.15
----	-----------------	--	------------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	280/1		
Créances subordonnées	280		
Autres créances	9271		
<b>Créances</b>	9281		
A plus d'un an	9291	<b>988.203</b>	<b>316.757</b>
A un an au plus	9301		
<b>Placements de trésorerie</b>	9311	988.203	316.757
Actions	9321		
Créances	9331		
<b>Dettes</b>	9341		
A plus d'un an	9351	<b>276.790</b>	<b>0</b>
A un an au plus	9361		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>	9371	276.790	
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
<b>Créances</b>	9283		
A plus d'un an	9293		
A un an au plus	9303		
<b>Dettes</b>	9313		
A plus d'un an	9353		
A un an au plus	9363		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>	9373		
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9252		
Créances subordonnées	9262		
Autres créances	9272		
<b>Créances</b>	9282		
A plus d'un an	9292		
A un an au plus	9302		
<b>Dettes</b>	9312		
A plus d'un an	9352		
A un an au plus	9362		
	9372		

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.15
----	-----------------	--	------------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

0

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.16
----	-----------------	--	------------

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

### LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

#### Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Codes	Exercice
9500	7.328
9501	
9502	
9503	
9504	

#### Garanties constituées en leur faveur

#### Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

#### Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

### LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

#### Emoluments du (des) commissaire(s)

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	12.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

### Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.19
----	-----------------	--	------------

## Règles d'évaluation

### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations. En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:  
Néant

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent. Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur. Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:  
Néant

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

Néant

### II. Règles particulières

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

#### Amortissements actés pendant l'exercice

##### LICENCES:

L - NR - 33,33% - 33,33% - 0,00% - 0,00%

##### FONDS DE COMMERCE:

L - NR - 20,00% - 20,00% - 0,00% - 0,00%

##### VOITURE:

L - NR25,00% - 25,00% - 0,00% - 0,00%

##### CAMION - CAMIONETTE:

L - NR25,00% - 25,00% - 0,00% - 0,00%

##### MOBILIER ET MATERIEL:

L - NR - 20,00% - 20,00% - 0,00% - 0,00%

##### MATERIEL INFORMATIQUE:

L - NR - 33,33% - 33,33% - 0,00% - 0,00%

##### Autres immobilisations corporelles:

L - NR - 20,00% - 20,00% - 0,00% - 0,00%

##### AMENAGEMENTS - ENSEIGNES - SYSTEME ALARME:

D - NR - 20,00% - 20,00% - 0,00% - 0,00%

#### Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

##### Stocks

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode suivant ou à la valeur de marché si elle est inférieure.

- Approvisionnements (Non applicable)

- En cours de fabrication - produits finis (Non applicable)

- Marchandises (FIFO)

- Immeubles destinés à la vente (Non applicable)

##### Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

##### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes

Néant

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Néant

N°	BE 0831.214.279		C-cap 6.20
----	-----------------	--	------------

## Autres informations à communiquer dans l'annexe

- La perte est essentiellement imputable à la période de confinement liée aux évènements du "COVID-19#?. Nos magasins ont été fermés et surtout notre service de logistique a été mis en arrêt complet pendant la seconde quinzaine du mois de mars. Cette période correspond aux livraisons des commandes conclues pendant le mois de janvier qui génère le niveau de commandes le plus important durant l'exercice. Le chiffre d'affaires lié à ces commandes a été reporté étant donné l'absence de livraison.
  - Afin de consolider les capitaux propres de la société, une augmentation de capital de 700.000 EUR (230.500 en numéraire et une prime d'émission de 469.500 EUR incorporée au capital) a été souscrite en juin 2020.
  - La situation comptable à fin janvier est en amélioration, tout en restant négative, par rapport à l'exercice précédent. Il est à noter que la situation des commandes à fin janvier 2021 est en nette amélioration et laisse raisonnablement à penser que la situation comptable à fin mars 2021 sera bénéficiaire ou du moins à l'équilibre et ce malgré les confinements du printemps 2020 et de novembre 2020.
  - Une réorganisation de la structure de l'entreprise (cession d'un fonds de commerce non rentable ; renégociation de loyers, réorganisation du personnel et diminution des couts salariaux grâce aux aides Covid pendant les confinements,) ont permis de renforcer la trésorerie de l'entreprise. Il en ressort que la situation de trésorerie est largement bénéficiaire à fin janvier 2021. Les lignes de crédit ne sont plus utilisées et seront remboursées avant la fin de la clôture prochaine.
  - L'entreprise sera à même de rembourser ses dettes au moins pour les 12 prochains mois.
- De ce fait, la poursuite des activités peut être envisagée sans difficulté.

BDO DISTRIBUTION  
Société anonyme  
Avenue Zénobe Gramme 46  
1300 WAVRE

0831214279  
RPM. Brabant wallon, division Nivelles

RAPPORT DE GESTION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION  
rédigé en vue de l'assemblée générale du 02/02/2021

Chers actionnaires,

L'organe d'administration a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31/03/2020. Le présent rapport a été établi en vertu des articles 3:5 et 3:6 du CSA.  
La comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis en EUR.

**1. Commentaires sur les comptes annuels**

Les chiffres clés au 31/03/2020 peuvent être comparés comme suit à ceux au 31/03/2019:

<u>Compte de résultats</u>	31/03/2020	31/03/2019
Chiffre d'affaires	14 445 612,70	15 042 370,93
Autres produits d'exploitation	290 820,46	145 008,58
Charges d'exploitation non récurrentes	0,00	7 501,67
Produits d'exploitation non récurrents	-11 916 401,13	-11 490 484,23
<b>Marge brute</b>	<b>2 820 032,03</b>	<b>3 704 396,95</b>
Rémunérations, charges sociales et pensions	-2 666 322,67	-2 917 975,74
Amortissements/réductions de valeur	-518 865,46	-425 013,50
Autres charges d'exploitation	-269 307,03	-226 140,81
Charges d'exploitation non récurrentes	-71 164,83	-5 287,01
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-705 627,96</b>	<b>129 979,89</b>
Coûts et produits financiers	-95 665,97	-92 878,26
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>-801 293,93</b>	<b>37 101,63</b>
Impôts sur le résultat	-1 502,44	-1 566,65
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter</b>	<b>-802 796,37</b>	<b>35 534,98</b>
<u>Bilan</u>	31/03/2020	31/03/2019
Actifs immobilisés	841 371,58	1 151 164,94
Stocks et commandes en cours d'exécution	2 803 372,19	2 946 874,12
Créances à un an au plus	1 257 642,58	359 177,00
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	514 314,04	429 724,69
Comptes de régularisation	93 456,16	153 809,93
<b>Actif</b>	<b>5 510 156,55</b>	<b>5 040 750,68</b>
Capitaux propres	461 649,03	1 264 445,40
Provisions et impôts différés	10 000,00	0,00
Dettes à plus d'un an	583 359,59	589 159,50
Dettes à un an au plus	4 440 606,15	3 141 354,24
Comptes de régularisation	14 541,78	45 791,54
<b>Passif</b>	<b>5 510 156,55</b>	<b>5 040 750,68</b>

## **2. Affectation du résultat**

Perte à affecter		-904 453,09
	Perte de l'exercice à affecter	-802 796,37
	Perte reportée de l'exercice précédent	-101 656,72
Perte à reporter		-904 453,09

En vertu de l'article 3:3, § 1 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du CSA, le bilan est établi après répartition du résultat.

Selon le bilan, l'actif net de la société s'élève à 461 649,03 EUR.

## **3. Description des principaux risques et incertitudes**

Sans être exhaustif, l'organe d'administration doit vous signaler les risques et incertitudes suivants auxquels la société est confrontée.

La société a été confrontée à une fermeture de ses magasins à une mise à l'arrêt de son service de logistique pendant la période de confinement du mois de mars lié au « COVID-19 ». Cette situation a occasionné un décalage important de chiffre d'affaires étant donné que le mois de mars correspond à une période très dense (livraison des commandes conclues en janvier).

Le résultat de l'exercice en cours devrait être équilibré malgré les confinements du printemps 2020 et du mois de novembre 2020.

## **4. Données sur des événements importants survenus après la clôture de l'exercice**

Aucun événement important, en dehors de la poursuite de la crise sanitaire du CODID-19 débutée fin février 2020, qui, par sa nature, pourrait influencer les comptes annuels clôturés au 31/03/2020 n'a eu lieu après la clôture de l'exercice.

## **5. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant qu'elles ne sont pas de nature à porter gravement préjudice à la société**

Aucune circonstance susceptible d'influencer considérablement la situation financière et les résultats futurs de la société n'a été relevée.

## **6. Travaux en matière de recherche et développement**

Néant.

## **7. Données concernant l'existence de succursales de la société**

La société ne dispose pas de succursales.

## **8. Modification/Confirmation des règles comptables**

Les règles comptables appliquées à la clôture des comptes annuels au 31/03/2020 ne diffèrent pas des règles comptables appliquées lors de l'exercice précédent. Le résumé des règles comptables est joint aux comptes annuels.

L'organe d'administration détermine que l'article 3:6, §1, 6° du CSA est applicable et décide explicitement de maintenir les règles comptables dans la perspective de la continuité pour les raisons suivantes:

- La perte est essentiellement imputable à la période de confinement liée aux événements du "COVID-19". Nos magasins ont été fermés et surtout notre service de logistique a été mis en arrêt complet



pendant la seconde quinzaine du mois de mars. Cette période correspond aux livraisons des commandes conclues pendant le mois de janvier qui génère le niveau de commandes le plus important durant l'exercice. Le chiffre d'affaires lié à ces commandes a été reporté étant donné l'absence de livraison.

- Afin de consolider les capitaux propres de la société, une augmentation de capital de 700.000 EUR (230.500 en numéraire et une prime d'émission de 469.500 EUR incorporée au capital) a été souscrite en juin 2020.
- La situation comptable à fin janvier est en amélioration, tout en restant négative, par rapport à l'exercice précédent. Il est à noter que la situation des commandes à fin janvier 2021 est en nette amélioration et laisse raisonnablement à penser que la situation comptable à fin mars 2021 sera bénéficiaire ou du moins à l'équilibre et ce malgré les confinements du printemps 2020 et de novembre 2020.
- Une réorganisation de la structure de l'entreprise (cession d'un fonds de commerce non rentable ; renégociation de loyers, réorganisation du personnel et diminution des couts salariaux grâce aux aides Covid pendant les confinements,) ont permis de renforcer la trésorerie de l'entreprise. Il en ressort que la situation de trésorerie est largement bénéficiaire à fin janvier 2021. Les lignes de crédit ne sont plus utilisées et seront remboursées avant la fin de la clôture prochaine.
- L'entreprise sera à même de rembourser ses dettes au moins pour les 12 prochains mois.
- La poursuite des activités et le maintien des règles d'évaluation en continuité sont donc décidés.

#### **9. Conflit d'intérêts**

Les activités de logistique et d'administration ont été transférées durant l'exercice dans les sociétés respectives P-LOGISTIQUE et PLUGES, de sorte que seule l'activité commerciale reste exploitée par BDO DISTRIBUTION. Ce transfert a pour objectif principal de segmenter les activités permettant une meilleure allocation des ressources et investissements.

Les prestations réalisées par P-LOGISTIQUE et PLUGES ont fait l'objet d'une convention de prestation. Les prestations sont facturées à BDO DISTRIBUTION sur base d'un « cost + 10 % ».

Le procès-verbal du conseil d'administration, joint en annexe, et le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 décembre 2019 marquent leur accord sur les conventions établies à cet effet et les modalités d'exécution.

#### **10. Informations concernant l'utilisation d'instruments financiers par la société pour autant que cela soit pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses résultats**

Néant.

#### **11. Acquisition/cession d'actions propres ou de certificats**

La société n'a pas acquis/cédé aucune de ses propres actions ou certificats au cours du dernier exercice.

#### **12. Acquisition d'actions de la société mère ou par une filiale**

Néant.

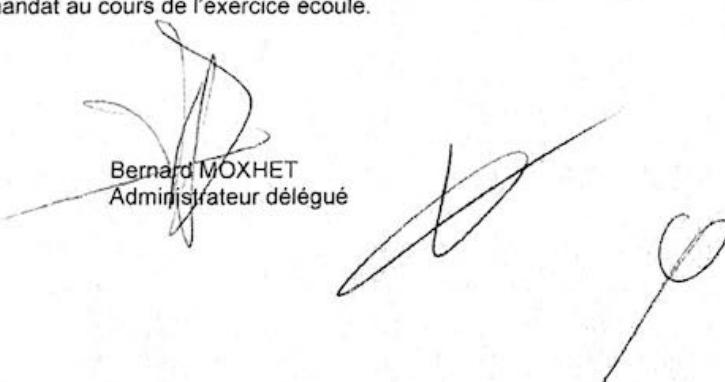
Nous vous invitons à approuver les comptes annuels soumis et à bien vouloir donner décharge à l'organe d'administration pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

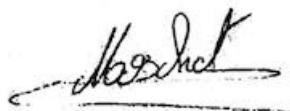
À Wavre, le 31/01/2021.

Sarah MOUVET  
Administrateur



Bernard MOXHET  
Administrateur délégué





Damien MOXHET  
Administrateur

Gérard Delvaux  
Réviseur d'Entreprises Honoraire

Pierre Lerusse  
Vincent Misselyn  
Cheryl Delforge  
Réviseurs d'Entreprises  
Associés

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE  
GENERALE DE BDO DISTRIBUTION S.A. POUR  
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BDO DISTRIBUTION S.A. (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 14 aout 2020, qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 30/08/2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/03/2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de BDO DISTRIBUTION S.A. durant 4 exercices consécutifs.

**Rapport sur les comptes annuels**

***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 mars 2020 ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 5.510.157 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 802.796,37.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Delvaux Associés, Réviseurs d'Entreprises srl  
Société à Responsabilité Limitée

Siège social : 428 Bte 1, Chaussée de Louvain • 1380 Lasne (Ohain) • Tél. : +32 (0)2 385 08 28

IBAN CBC Banque BE43 7320 3155 8801 • T.V.A. : 0548.694.950 • IRE n°B00864

[info@delvauxassocies.be](mailto:info@delvauxassocies.be)

### ***Observations – Crise du COVID-19 et Soutien financier***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-cap 6-20 des comptes annuels, qui fait état des effets constatés de la crise sanitaire du COVID 19 sur l'exercice clôturé ainsi que sur les effets escomptés sur la rentabilité et liquidité futures de la société. L'organe d'administration y mentionne également les mesures prises ainsi que celles qu'il compte prendre.

Nous attirons également l'attention sur l'annexe C-cap 6.14 des comptes annuels qui mentionne l'existence du soutien financier fourni par Monsieur Moxhet jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire de la société appelée à approuver les comptes annuels à venir.

### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

#### **Autres obligations légales et réglementaires**

##### ***Responsabilités de l'organe d'administration***

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion [et des autres informations contenues dans le rapport annuel], [des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires,] du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

##### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses [leurs] aspects significatifs, le rapport de gestion [et les autres informations contenues dans le rapport annuel], [certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires,] et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

##### ***Aspects relatifs au rapport de gestion***

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie

significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

#### ***Mention relative au bilan social***

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1<sup>er</sup>, 8<sup>o</sup> du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

#### ***Mentions relatives à l'indépendance***

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

#### ***Autres mentions***

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de remise au commissaire et aux actionnaires des pièces requises. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Ohain, le 1<sup>er</sup> février 2021

Delvaux Associés, Réviseurs d'entreprises SRL

Commissaire

Représenté par

Cheryl Delforge  
Réviseur d'entreprises



N°	BE 0831.214.279		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 31100

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	72,1	47,8	24,3
Temps partiel	1002	6,7	6,6	0,1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	76,1	47,9	28,2
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	111.293	74.704	36.589
Temps partiel	1012	5.395	96	5.299
Total	1013	116.688	74.800	41.888
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	2.543.047	1.706.988	836.059
Temps partiel	1022	123.276	2.194	121.082
Total	1023	2.666.323	1.709.181	957.141
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	81	51,6	29,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	125.486	81.886	43.600
Frais de personnel	1023	2.904.434	1.890.586	1.013.848
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0

N°	BE 0831.214.279		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	59	6	62,6
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	54	6	57,6
Contrat à durée déterminée	111	5		5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	39	0	39
de niveau primaire	1200	38		38
de niveau secondaire	1201	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	20	6	23,6
de niveau primaire	1210	18	6	21,6
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	54	6	57,6
Ouvriers	132			
Autres	133	5		5

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151	23.861	
Frais pour la société	152	563.418	

N°	BE 0831.214.279		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein	
<b>Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>					
<b>Par type de contrat de travail</b>					
Contrat à durée indéterminée	205	47	2	48,3	
Contrat à durée déterminée	210	41	2	42,3	
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	211	6		6	
Contrat de remplacement	212				
	213				
<b>SORTIES</b>					
<b>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>					
<b>Par type de contrat de travail</b>					
Contrat à durée indéterminée	305	66	3	68	
Contrat à durée déterminée	310	63	3	65	
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	311	3		3	
Contrat de remplacement	312				
	313				
<b>Par motif de fin de contrat</b>					
Pension	340				
Chômage avec complément d'entreprise	341				
Licenciement	342				
Autre motif	343	66	3	68	
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants	350				

N°	BE 0831.214.279		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841	30	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	27.744	5852	
Coût net pour la société	5843	111.322	5853	

BDO DISTRIBUTION SA  
Avenue Zénobe Gramme 46  
1300 WAVRE  
BCE : 0831.214.279

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 12/12/2019

Sont présents :

Mouvet Sarah  
Moxhet Damien

L'organe d'administration s'est réuni avec pour ordre du jour :

Validation des opérations contractées entre la SRL P-LOGISTIQUE, la SRL PLUGES et BDO DISTRIBUTION SA.

### Exposé

En application de l'article 7 :96 du Code des Sociétés et des Associations, qui dispose notamment que :

*« § 1er. Lorsque le conseil d'administration est appelé à prendre une décision ou à se prononcer sur une opération relevant de sa compétence à propos de laquelle un administrateur a un intérêt direct ou indirect de nature patrimoniale qui est opposé à l'intérêt de la société, cet administrateur doit en informer les autres administrateurs avant que le conseil d'administration ne prenne une décision. Sa déclaration et ses explications sur la nature de cet intérêt opposé doivent figurer dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui doit prendre cette décision. Le conseil d'administration ne peut déléguer sa décision.*

*Le conseil d'administration décrit, dans le procès-verbal, la nature de la décision ou de l'opération visée à l'alinéa 1er et les conséquences patrimoniales pour la société et justifie la décision qui a été prise. Cette partie du procès-verbal figure dans son intégralité dans le rapport de gestion ou dans une pièce qui est déposée en même temps que les comptes annuels.»*

Dans ce contexte, Monsieur Bernard Moxhet indique à l'ensemble des autres administrateurs qu'il se trouve en situation de conflit d'intérêt au sens de l'article susvisé.

Monsieur Bernard Moxhet expose aux autres administrateurs les principes de l'opération et les conditions auxquelles elle est réalisée :

#### **1. Cession des actifs à P-Logistique**

Cession à une société constituée au sein du groupe familial en vue d'augmenter la productivité de l'entreprise et de préserver sa capacité concurrentielle, il fournit verbalement toutes explications concernant les enjeux essentiels pour BDO et P-LOGISTIQUE du projet qui a le mérite de spécialiser l'activité logistique.

#### **2. Cession des actifs à Pluges**

Cession à une société constituée au sein du groupe familial en vue d'augmenter la productivité de l'entreprise et de préserver sa capacité concurrentielle, il fournit verbalement toutes explications concernant les enjeux essentiels pour BDO et PLUGES du projet qui a le mérite de spécialiser l'activité Back Office.

Monsieur Bernard Moxhet quitte ensuite la salle où le conseil d'administration se tient aux fins de laisser les autres administrateurs, qui confirmant à leur tour ne pas être en situation de conflits d'intérêts, le soin de délibérer.

En application de l'article 7 :97 du Code des Sociétés et des Associations, les autres administrateurs indiquent ce qui suit :

A l'unanimité des administrateurs présents, l'organe d'administration décide d'accepter la cession de la division logistique et Back Office et approuve les conventions de cession ci-annexée.

L'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 11:00 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal et de ses annexes.

Les Administrateurs

Mouvet Sarah

Moxhet Damien